

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les mesures d'urgence pour lutter contre le chômage et sur les réformes à mettre en oeuvre face à la crise économique, à Paris le 18 janvier 2012.

Mesdames et Messieurs,

Vient de se conclure un Sommet sur la crise où, avec le Premier ministre, les principaux ministres - parmi lesquels se trouvait Xavier BERTRAND -, nous avons rencontré l'ensemble des partenaires représentant les organisations de salariés et les organisations patronales.

Nous avons eu plus de quatre heures de discussion dans un climat apaisé, avec un souci réciproque d'écoute, face à une situation économique qui est grave et une situation sur le front de l'emploi qui est extrêmement préoccupante et qui impose la prise de décisions fortes et rapides.

Nous avons engagé une série de mesures d'urgence décidées lors de ce Sommet.

La première concerne l'activité partielle. Tout faire pour éviter de couper le lien entre le salarié et son entreprise. Tout faire pour maintenir en activité les salariés, fût-ce en activité partielle. Tout faire pour former les salariés pendant leur temps libre forcé, plutôt que de les licencier.

Par ailleurs, nous avons décidé qu'il n'y aurait aucune charge pesant sur l'embauche des jeunes dans les très petites entreprises pendant 6 mois.

Nous avons également décidé un plan sans précédent de formation des chômeurs très éloignés de l'emploi, c'est-à-dire ceux qui ne connaissent plus l'activité professionnelle depuis au moins deux ans. Tous, sans exception, se verront proposer soit une formation, soit un emploi, soit un processus de resocialisation pour ceux qui sont éloignés de l'emploi depuis tant de temps qu'ils se trouvent dans l'incapacité de reprendre immédiatement un emploi, soit un contrat aidé, marchand ou non marchand.

Nous avons décidé de renforcer les effectifs de Pôle Emploi. Malgré le dévouement des salariés de Pôle Emploi, l'augmentation du nombre des chômeurs fait que nous avons décidé d'embaucher 1000 salariés supplémentaires. Cela représente un effort d'un demi-milliard d'euros pour l'Etat qui sera financé par redéploiement pour ne pas accroître d'un centime le déficit de notre pays.

Par ailleurs, avec le Fonds social européen et les fonds dont les partenaires sociaux ont la responsabilité, on peut doubler ce montant au service des chômeurs, de la lutte contre le chômage, pour atteindre 800 à 900 millions d'euros.

Voici les mesures d'urgence qui ont fait l'objet d'un accord général.

A ceci s'ajoutent les grands chantiers à venir, qui concerneront une réforme radicale, - j'emploie le mot à dessein -, de la formation professionnelle. Les chiffres sont aujourd'hui extrêmement préoccupants : 10% des chômeurs seulement en formation.

Gérard LARCHER se verra confier une mission qu'il conduira auprès des syndicats de l'Education nationale, des régions, de l'ensemble des services de l'Etat, pour porter, sous deux mois, les bases d'une réforme radicale de la formation professionnelle dans notre pays. L'objectif est simple : que chaque chômeur ait une formation et qu'au bout de la formation, chacun soit conduit à accepter l'offre d'emploi qui lui sera proposée.

Deuxième chantier important, la nécessité absolue de faire entrer les jeunes en entreprise par le

biais de l'apprentissage. Les chiffres ne sont pas bons. Une entreprise sur deux de plus de 250 salariés a moins de 1% de jeunes en apprentissage. Xavier BERTRAND discutera avec les partenaires sociaux des moyens d'améliorer substantiellement ces résultats.

Troisième chantier, celui du financement de la protection sociale. Nous avons, avec le Premier ministre et le gouvernement, entendu les remarques de l'ensemble des organisations et nous ferons connaître les décisions que nous prendrons à la fin de ce mois. Le Premier ministre et le gouvernement poursuivront les contacts avec les parlementaires dans les 10 jours qui viennent. Cinquième chantier d'avenir qui fera l'objet de décisions avant la fin de ce mois : le financement de l'industrie, avec la possibilité de créer un établissement dédié au financement de l'industrie, comme il existe un établissement dédié au financement des PME.

Sixième élément, beaucoup de représentants des organisations syndicales ou patronales ont fait le lien entre le logement et l'emploi. D'ici à la fin de ce mois, nous prendrons des mesures extrêmement puissantes pour doper l'offre de logements dans notre pays qui permettra, de surcroît, de soutenir fortement la croissance.

Et enfin, d'ici à la fin de ce mois, avec le ministre des Finances, nous préciserons les contours de notre projet de taxe sur les transactions financières qui fera l'objet d'une proposition précise, qui aura vocation, bien sûr, à s'appliquer à l'ensemble de la zone euro. Mais la France est décidée à montrer l'exemple, à entraîner ses partenaires. La France a d'ailleurs accueilli avec beaucoup de soulagement et de bonheur le soutien au principe de la taxe sur les transactions financières exprimé par l'Allemagne et par le nouveau Premier ministre espagnol.

Mesdames et Messieurs, j'aurai l'occasion de m'exprimer sur toutes ces questions en détail devant les Français avant la fin du mois. Ces sujets sont des sujets extrêmement importants auxquels nous allons nous consacrer, notamment le problème de la banque au service de l'industrie, puisque je n'ai pas précisé que le problème des crédits de l'industrie, cela fera l'objet de la création d'une banque de l'industrie.

Quel que soit le calendrier politique, la crise, le chômage, les souffrances de nos compatriotes ne donnent le droit à aucun d'entre nous de rester dans l'immobilisme et dans l'inaction. Notre détermination à faire reculer le chômage est totale, et à prendre les décisions qui, au final, renforceront la compétitivité de la France et permettront à la croissance française d'être plus forte.

Je vous remercie pour votre attention.